

**CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT  
ET DE GOUVERNEMENT  
DES PAYS INDUSTRIALISES**

(R.F.A. - Canada - Etats-Unis - France -  
Grande-Bretagne - Italie - Japon)  
(Williamsburg, 28-31 mai 1983)

**96. Déclaration sur la reprise économique ;  
annexe : renforcement de la coopération monétaire  
pour la stabilité et la croissance**

(Source : Secrétariat de la Conférence)

**TEXTE OFFICIEL**

Nos nations sont unies dans leur attachement à la démocratie, à la liberté individuelle, à la créativité, aux valeurs morales, à la dignité humaine, ainsi qu'au développement personnel et culturel. C'est pour préserver, soutenir et répandre ces valeurs communes que notre prospérité est importante.

La récession a fait subir une rude épreuve à nos sociétés, mais elles ont montré qu'elles avaient du ressort. Des progrès appréciables ont été réalisés au niveau des efforts visant à atténuer l'inflation et à abaisser les taux d'intérêt ; des améliorations dans la productivité ont été constatées ; et nous percevons maintenant clairement des signes de reprise.

Néanmoins, le défi que les démocraties industrielles doivent encore relever est d'assurer que cette reprise se concrétise et se poursuive en vue de mettre fin à une décennie d'inflation cumulative et de résorber le chômage. Nous devons tous nous efforcer d'atteindre et de maintenir un taux d'inflation faible et d'abaisser les taux d'intérêt qui enregistrent actuellement un niveau trop élevé. Nous renouvelons notre engagement de réduire les déficits budgétaires structurels, notamment en freinant la croissance des dépenses.

Nous reconnaissons que nous devons agir en coopération et que nous devons appliquer un ensemble équilibré de politiques qui tiennent compte et qui tirent parti des relations entre la croissance, le commerce et les finances, ceci afin que la reprise s'étende à tous les pays, aussi bien industrialisés qu'en développement.

En vue d'atteindre ces objectifs, nous sommes convenus de ce qui suit :

(1) Nos gouvernements poursuivront des politiques monétaires et budgétaires appropriées visant à freiner l'inflation, abaisser les taux d'intérêts, intensifier les investissements productifs et multiplier les possibilités d'emploi, en particulier parmi les jeunes.

(2) La procédure de consultation engagée à Versailles sera renforcée afin de promouvoir la convergence des résultats de nos économies et accentuer la stabilité des taux de change conformément aux orientations décrites dans une annexe à la présente déclaration. Nous sommes convenus de poursuivre des consultations approfondies sur les politiques affectant les marchés des changes et les conditions du marché. Tout en préservant notre liberté d'agir de manière indépendante, nous sommes disposés à mettre en œuvre des interventions coordonnées sur les marchés des changes dans les cas où il est convenu que de telles interventions seraient utiles.

(3) Nous nous engageons à donner un coup d'arrêt au protectionnisme, et, à mesure que la reprise se confirme, à l'écartier en démantelant les obstacles au commerce. Nous

avons l'intention de nous consulter dans les enceintes appropriées, sur les moyens de mettre en œuvre cet engagement et de suivre son application. Nous nous attacherons à résoudre les problèmes actuels du commerce. Nous poursuivrons activement les travaux en cours au sein des Accords généraux sur les tarifs douaniers et le commerce (G.A.T.T.) et de l'Organisation pour la coopération et le développement économique, y compris les échanges de services et de produits de haute technologie. Nous devons nous efforcer de mener à bien les négociations sur la libéralisation du commerce au sein du G.A.T.T., en accordant une importance particulière à l'intensification des échanges avec et parmi les pays en développement. Nous sommes convenus de poursuivre les consultations relatives aux propositions concernant un nouveau cycle de négociations au sein du G.A.T.T.

(4) Nous considérons avec beaucoup d'inquiétude la situation financière internationale, notamment le poids de la dette de nombreux pays en développement. Nous nous sommes mis d'accord sur une stratégie fondée sur : des politiques efficaces d'ajustement et de développement des nations débitrices, des financements adéquats tant privés que publics, des marchés plus ouverts, enfin une reprise durable de l'économie mondiale. Nous rechercherons une ratification rapide de l'accroissement des ressources du Fonds monétaire international et des Accords généraux d'emprunt. Nous encourageons une coopération plus étroite et l'échange d'informations en temps utile entre les institutions internationales, en particulier entre le Fonds monétaire international (F.M.I.) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (B.I.R.D.) et le G.A.T.T.

(5) Nous avons invité les ministres des Finances, en liaison avec le directeur exécutif du F.M.I., à définir les conditions de l'amélioration du système monétaire international et à prendre en considération le rôle que pourrait jouer, le moment venu dans ce processus, une conférence monétaire internationale de haut niveau.

(6) Le fardeau de la récession frappe très durement les pays en développement, et nous sommes profondément préoccupés par leur rétablissement. Il est crucial d'y restaurer une croissance économique saine tout en maintenant l'ouverture de nos marchés. Il convient de veiller tout particulièrement au maintien d'un flux de ressources adéquat, notamment d'aide publique au développement, vers les pays les plus pauvres et en faveur de la production alimentaire et énergétique, tant sur le plan bilatéral que par le biais des institutions internationales appropriées. Nous réaffirmons nos engagements de fournir les niveaux de financement convenus pour l'Association internationale de développement. Nous accueillons favorablement l'ouverture du dialogue manifestée par les pays en développement lors des récentes conférences du Mouvement des non alignés à New Delhi, et du Groupe des 77 à Buenos Aires, et nous partageons leur volonté de s'engager dans un esprit de compréhension et de coopération dans la prochaine session de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement à Belgrade.

(7) Nous sommes convenus de la nécessité d'encourager à la fois le développement des technologies avancées et l'acceptation par l'opinion publique de leur rôle dans le soutien de la croissance, de l'emploi et du commerce. Nous avons pris acte du rapport du Groupe de travail sur la technologie, la croissance et l'emploi qui a été créé à Versailles l'année dernière, et nous nous félicitons des